



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

CONCLUSIONS DE CONSULTATION PUBLIQUE



Appels aux candidatures en FM

Feuille de route 2018-2019

(Mise à jour de la feuille de route publiée le 27 décembre 2017)

Mai 2019



En décembre 2017, le Conseil a publié une feuille de route précisant son programme de travail d'appels aux candidatures en FM pour la période 2018-2019. La mise en œuvre de cette feuille de route prévoyait le lancement de quatorze procédures d'appel aux candidatures sur une période de quinze mois. Parmi ces quatorze appels, cinq devaient faire l'objet de travaux de recherche de nouvelles fréquences.

1. État d'avancement des procédures déjà lancées

Sur les quatorze appels aux candidatures prévus, dix ont été lancés.

Synthèse de l'état d'avancement des appels aux candidatures prévus dans la feuille de route 2018-2019

CTA/Région	Nombre de fréquences	Lancement	Sélection	Autorisation
Lille	9	08/03/2018	27/09/2018	16/01/2019
Marseille	25	28/03/2018	12/12/2018	
Paris	14	13/06/2018	6/03/2019	
Bordeaux	38	11/07/2018		
Clermont-Ferrand	92	25/07/2018		
Antilles-Guyane et Saint-Barthélemy	15	05/09/2018		
Rennes	20	12/12/2018		
Caen	14	16/01/2019		
Toulouse (Languedoc-Roussillon)	63	17/04/2019		
La Réunion-Mayotte	18	17/04/2019		

2. Mise à jour du calendrier des prochains appels aux candidatures FM devant être lancés par le Conseil en 2019

Deux appels aux candidatures sans recherche de nouvelles fréquences doivent être lancés avant l'été. Il s'agit des appels dans le ressort des CTA de Marseille, d'une part, et de Lyon, d'autre part.

Deux appels aux candidatures avec recherches de fréquences, dont le lancement était annoncé au premier trimestre 2019, sont retardés afin de permettre l'approfondissement des recherches de fréquences. Les CTA concernés sont ceux de Nancy et de Poitiers.

Un appel « multi-CTA » sans recherche de nouvelles fréquences, non prévu initialement dans la feuille de route, sera lancé au 3^e trimestre 2019. Il portera sur un faible nombre de fréquences (une dizaine de fréquences) réparties sur le ressort de six CTA : Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Paris.

Enfin, un appel sans recherche de nouvelles fréquences sera lancé au 3^e trimestre 2019 pour la collectivité de Saint-Pierre et Miquelon, qui relève du CTA de Paris.



**Mise à jour de la feuille de route FM 2018-2019
(mai 2019)**

CTA/Région	Recherche de fréquences	Période prévisionnelle de lancement de l'appel aux candidatures
Marseille	Non	T2 2019
Lyon	Non	T2 2019
Paris / Saint-Pierre et Miquelon	Non	T3 2019
Appel multi-CTA (Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Paris) portant sur un nombre limité de fréquences	Non	T3 2019
Poitiers	Oui	T4 2019
Nancy	Oui (dans l'ancienne région Champagne-Ardenne exclusivement)	T4 2019